

PROGRAMME DE FORMATION
Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.
CACES® R485 Cat. 2 Initiale
Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

Objectifs :

Identifier les différents types de gerbeurs et leurs caractéristiques.
 Interpréter un abaque de charges d'un gerbeur.
 Identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des gerbeurs en entreprise.
 Utiliser en sécurité les gerbeurs pour les opérations de bases en entreprise.

Public visé : Toute personne débutante, amenée à conduire des chariots gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant.

Prérequis : Pour se présenter au test CACES®

le candidat doit présenter :

-EPI : Chaussures de sécurité, Gillet, Gants.
 -Une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis ci-après.
 Le candidat devra par ailleurs maîtriser la compréhension de la langue française.

DUREE : 14 heures soit 2 jours

Nombre de stagiaires : 06 personnes maximum.

Modalité d'accès : Inscription après validation d'un devis et d'une convention.

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande et le début de la formation 48 heures minimum.

Tarif : INTRA uniquement, nous consulter.

Dates des sessions : Nous contacter 04.68.95.74.09 ou consulter notre site internet www.prpsafety.fr

1/2

CONTENU : Accueil Tour de table :

5'

Présentation : Formateur et organisme de formation.

Connaissances théoriques :

2h55

Connaissances générales / Réglementation et sécurité
 Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
 Les principaux types de chariots de manutention, les catégories de CACES®
 Notions élémentaires de physique
 Stabilité des chariots de manutention
 Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur accompagnant.
 Exploitation des chariots de manutention
 Vérification d'usage des gerbeurs
 Questions / réponses

Savoir-faire pratiques sur Cat. 2 :

4h00

Présentation du déroulement des journées
 Prise de poste et vérification
 Conduite et manœuvres suivant la R485.
 Fin de poste, entretien quotidien et maintenance.
 Bilan de la formation, questions/réponses

EVALUATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE :

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratique.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.



PROGRAMME DE FORMATION
Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.
CACES® R485 Cat. 2 Initiale
Chariots gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

Moyens Pédagogiques : Salle de formation de 2m² minimum par personne pour la formation et la réalisation du test théorique (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

Moyens humains : Formateurs/Testeurs qualifiés.

Matériel et équipements : Chariots correspondant à la recommandation R485. Aire d'évolution de 100m² minimum ; sol stabilisé, béton et/ou enrobé ; matériels et équipements permettant d'effectuer la formation pratique et les évaluations pratiques pour la famille d'engins correspondante conformément à l'annexe 4 A4-2 de la recommandation R485.

Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis :
QCU pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique.

Le lieu de formation :

Sur votre site si l'aménagement le permet.

Accessibilité aux personnes handicapées : Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

Responsable pédagogique et référent technique :

M. KAMEL BELKACEM.
contact@prpsafety.fr

Documents / Validation : Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique.

En cas de réussite aux épreuves théoriques et pratique, délivrance du CACES® R485 cat. 2. (si admis).

Actualisation : Tout conducteur de chariot de manutention à conducteur accompagnant doit, au moins tous les 5 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire et repasser les épreuves théoriques et pratiques d'évaluation pour obtenir le nouveau CACES®.

Test CACES® 07H00

Evaluation théorique

Thèmes évalués :

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des chariots gerbeurs
- Tableau / abaque de charges
- Exploitation des gerbeurs



Evaluation pratique

Thèmes évalués :

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Maneuvres
- Fin de poste, maintenance suivant la R485.

Correction des tests.

Annonce des résultats en fin de journée.

Clôture de la journée de test.

Modalités : Annexe 1 Certification professionnelle CACES® 485 :
téléchargeable sur notre site internet www.prpsafety.fr

2/2

